

LES BRETONS DE SAINT-DENIS

Bulletin interne de l'Amicale des Bretons de Saint-Denis
février 2016 - n° 63



Notre Assemblée générale du 30 janvier dernier, la 83^e de notre Amicale, est une assemblée qui fera date.

La participation a été forte (une soixantaine d'amicalistes présents), plusieurs amis dans l'impossibilité de venir avaient donné mandat pour se faire représenter.

L'ambiance était à la fois studieuse et conviviale. Quelques rires ont ponctué les interventions.

Le rapport d'activité 2015 (pages 2 et 3), le rapport financier (page 4) comme les interventions de nos invités : Zaïa Boughilas pour la municipalité (page 5) et Jean-Luc Caudal pour l'USBIF (page 8) ont été écoutés avec attention.

Le débat qui a suivi a donné lieu à de nouvelles propositions (page 4) dont la nouvelle Commission administrative (page 7) devra tenir compte.

Vous trouverez l'intervention que j'ai prononcée en guise de conclusion à la page 6.

Après avoir levé la séance, nous avons accueilli nos invités : Didier Paillard, Patrick Braouezec, Stéphane Peu, Bally Bagayoko,

Gilles Le Nestour, un crêpier récemment installé à Saint-Denis, qui en a profité pour adhérer à l'Amicale, Stéphanie du groupe Yer Mat, Yann, notre prof de Breton, Gilles et Murielle nos profs de danse, Isabelle et Malika qui préparent le loto du 13 février (page 11) avec nous, Mario et Maryse, les musiciens de la journée.

La journée s'est poursuivie avec notre banquet convivial (page 9) suivi de danses. Gilles a sorti son accordéon pour nous inviter à quelques danses bretonnes.

La Commission administrative va se réunir prochainement pour élire le nouveau bureau et le Président de l'Amicale pour 2016.

Mais avant l'AG, nous avons déjà eu notre premier rendez-vous "Bretagne et Cinéma" à l'Écran, dont vous trouverez un compte rendu en page 10.

Gérard

Le Rapport d'activité 2015 présenté par Catherine

Lorsque la CA m'a demandé de faire le rapport d'activité, je n'ai pas envisagé de difficulté particulière. Il suffisait de regarder dans le rétroviseur et mettre un peu d'ordre dans tout cela.... Sauf que... J'ai assez vite réalisé l'ampleur de la chose. J'ai pensé que, si je vous faisais la liste chronologique de ce que nous avons fait, je risquais de vous ennuyer profondément. Je vais donc essayer de regrouper nos activités autour des grands axes qui fondent l'amicale :

Dans la vie citoyenne, l'amicale tient sa place. Nous étions présents en janvier devant la mairie, pour la défense de la liberté d'expression et contre le fanatisme, avec notre déclinaison en breton de « je suis Charlie ». Nous avons pris notre part dans la défense du Parc Georges Valbon, poumon vert du département et lieu de loisir des habitants, menacé de bétonnage. Présents aussi lors de la commémoration de la Résistance, émus d'entendre des enfants et des adolescents, avec leurs enseignants, faire perdurer la mémoire collective. En novembre l'amicale a publié un communiqué sur les attentats de Paris et de Saint Denis. Ce texte a été repris dans le JSD.



La journée de la Résistance, avec les enfants des écoles

Dans la ville, nous y sommes à chaque occasion, grande ou petite. A la fête des Tulipes ou à la fête de Saint Denis, le stand a accueilli un public bien content de nous retrouver. En juin, nous étions présents à la fête du quartier de la Saussaie. En septembre, nous avons tenu notre table au forum des associations sportives. En octobre, l'université P. 8 organisait 2 journées de présentation de la fac et de la ville pour les nouveaux étudiants. Nous y étions invités et nous y avons rencontré des jeunes, parfois



étonnés d'apprendre que les bretons existaient à Saint Denis, des personnels et des associations amies.

En décembre, nous avons participé pour la première fois à la foire des savoir-faire. Pendant 4 jours, nous avons proposé aux passants des crêpes et les objets de la boutique. Nous avons dû abandonner le marché de la Plaine, faute de copains disponibles, mais nous avons tenu régulièrement l'espace restauration lors des apéros-cirque de Fratellini.

Le deuxième engagement de l'amicale



La fête bretonne, place Victor Hugo

tient dans la défense et la promotion de la culture bretonne. Localement, nous proposons des activités aux adhérents. Ainsi, après une période de flottement dû au départ d'Hubert, nous avons pu maintenir le cours de breton grâce à Yann, notre nouveau prof. Il a désormais lieu le lundi soir au local. Le cours de danse se poursuit, toujours à la Bourse du travail, mais en après-midi, pour répondre à la demande de certains participants. Nous avons passé un accord avec Auber Breizh qui nous a ouvert les portes de son cours un mardi soir

sur deux. Nous avons participé à la soirée conte de Mots et Regards et au salon des écrivains bretons à la mairie du XIVE. Notre fête bretonne est un temps important de partage de la culture bretonne. Cette année, c'était avec la participation de l'amicale de Sartrouville pour les jeux traditionnels, de Villeneuve le roi et d'Ermont pour les danseurs et le Bagad Pariz Nous y avons inauguré notre boutique. A chaque occasion, nous proposons une table de littérature.

Nos liens avec la Bretagne restent bien sûr très forts. L'amicale est attentive à ce qui s'y passe et contribue à le faire savoir. C'est notre troisième axe de travail. Nous fait signer la pétition initiée par l'USBIF contre l'extraction du sable de la baie de Lannion.

L'amicale était présente aux vœux de la région, à la maison de la Bretagne, à Montparnasse. Nous faisons le choix de



Signature de la pétition lors de la fête de Saint-Denis

privilégier l'économie locale en proposant au stand et à la boutique des produits fabriqués ou distribués en Bretagne. En partageant des initiatives avec Jean Marie, nous soutenons l'ostréculture raisonnée. Si cela vous a échappé, il est désormais présent chaque WE devant le Basilic,, Nous informons et faisons partager l'actualité régionale par notre page FaceBook qui compte environ 2000 amis.

Dans le domaine de l'entraide et de la solidarité, qui constitue le quatrième point, mais qui traverse beaucoup d'initiatives, nous avons accompagné la naissance de l'association Nuage lors de son loto. Nous avons donné un coup de main ou de bilig à la fête des voisins à Sémard et à la rencontre des habitants de Péri. Nous étions aussi, avec les amis de Sartrouville, à la fête des enfants à Nanterre.

Cinquième engagement : Notre amicale est membre de l'USBIF et elle y tient bien

sa place. Banquet régional, stage de danse et rencontre d'été à Plourac'h, il y avait des dionysiens à chaque fois. Saint Denis assume une bonne part de l'organisation et de la tenue du stand à la fête de l'huma. Nous avons donc partagé le repas des monteurs avec nos amis de Sartrouville, de Champigny et cheminots, entre autres. L'amicale était aussi présente à la fête de l'huma Bretagne, avec gâteaux, café et boutique. 8 d'entre nous ont participé au congrès annuel. La soirée beaujolais a été, cette année un peu particulière. Elle a eu lieu le lendemain de l'assaut rue du Corbillon... L'USBIF vit aussi par son journal. 2 d'entre nous en sont rédacteurs. Notre centaine d'abonnements est honorable mais encore insuffisante. Ici, je veux faire une spéciale dédicace à Simonne, qui ne laisse jamais passer une occasion de le présenter.

J'en viens enfin (!) au sixième axe de l'amicale : « l'amicale pour les amicalistes ». 2015, c'était l'assemblée générale et son banquet, les sorties au salon de l'agriculture, à Amiens et à Boulogne qui étaient proposés à tarif préférentiel. C'était les cours gratuits d'informatique le dimanche. Merci Laurent !

C'était aussi le repas des bénévoles offert à tous ceux qui ont permis un tel bilan. Donc, si je quantifie tout cela, on trouve environ : 65 interventions soit plus d'une par semaine, 6000 crêpes et 2000 galettes, 40 bénévoles réguliers ou ponctuels. On trouve surtout des rencontres et des échanges, du stress et de la fatigue parfois, mais beaucoup de bonheur et d'amitié. Voilà à peu près, le résumé de l'activité en 2015. Une année riche, contrastée, qui s'est clôturée par une belle surprise : le dossier que Bretagne Magazine a consacré à notre amicale.



A la fête du jeu pour les enfants de Nanterre avec les amis de Saetrouville

Le Rapport financier 2015 présenté par Rosa

Pour l'année 2015 les dépenses totales sont de 34 907 € et les recettes totales de 33 875 € soit un déficit pour l'année de 1 032 €.

Le report de 2014 étant de 16 121 €, nous avons en caisse fin 2015 : **15 090 €**

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **2 393 €** dont plus d'un tiers est pour le loyer (925 €).

Les actions, crêpes, boutiques essentielle-



Guy lisant le rapport de la commission de vérification des comptes et appelant à voter le quitus aux trésoriers.



ment ont occasionné une dépense de 14 618 € et recette de 19 430 € soit un bénéfice de **4 812 €**.

Les initiatives (cinéma, cours de danse, de langue ...) et sorties ont causé une dépense de 10 813 € pour une recette de 7 195 € soit un déficit de **3 618 €**. Cela est dû essentiellement aux réductions consenties aux adhérents (depuis deux ans les coûts pour les adhérents lors des sorties est plafonné à 30 €).

Pour les adhésions et abonnements à "Bretagne - Île de France" il se produit un décalage puisque notre comptabilité est en année civile et l'USBIF fonctionne en année presque scolaire (d'octobre à septembre).

Du 1er octobre 2014 au 30 septembre 2015 nous avons enregistré 171 cartes et 97 abonnements.

Discussion

La discussion après les 2 rapports a été très riche et plusieurs propositions ont émergé dont certaines pourront être intégrées dans le programme 2016.

- Conserver notre caractère identitaire et poursuivre le Fest-Noz même s'il est déficitaire.

- Proposer aux adhérents des sorties en groupe vers des expositions ou activités culturelles en lien avec la Bretagne, en journée.

- Ne pas faire que des activités en soirée : oui au Fest-noz mais pourquoi pas aussi un fest-deiz ?

- Soutenir l'association SOS Bugaled-Breizh qui souhaite faire la clarté sur ce qui est arrivé au chalutier qui a été coulé le 15 janvier 2004.

- Apprendre des chants bretons, ce serait aussi un moyen d'approcher la langue bretonne.

- Participer à des initiatives qui nous concernent sans pour autant être organisées par nous : salon des écrivains bretons, projection de « Marée noire, colère rouge » à l'Écran, la nuit du musée au musée de la Marine, le « Requiem d'Anne de Bretagne » et le chant breton avec Yann Fanch Kemener dans la Basilique, dans le cadre du festival de musique ...

- Organiser un atelier couture pour réaliser des costumes.

- Reprendre l'activité boules bretonnes.

- Envisager un voyage à Chateaubriant pour la commémoration du 75e anniversaire de l'exécution des 27 otages.

- Travailler sur le site internet.

L'intervention de notre élue à la vie associative

L'intervention de Zaïa Boughilas, élue déléguée à la vie associative a débuté par un « Demat » qui a surpris l'assistance. Quelques uns lui ont lancé de la salle un « demat deoc'h » en réponse.

« Je suis très heureuse d'être parmi vous aujourd'hui. Votre association est très dynamique et à chaque événement municipal nous sommes très heureux de travailler avec vous. J'apprends beaucoup à votre AG et c'est très intéressant. Je tenais à saluer le peuple breton puisque ce peuple comporte certaines similitudes avec le mien. Je suis d'origine berbère kabyle et que nous avons un parcours commun. A la base ce sont surtout des paysans qui ont migré vers les villes pour essayer de mieux s'en sortir économiquement.

Lorsque j'ai lu la revue « Bretagne magazine », une très belle revue, j'ai découvert les origines réelles du peuple breton et cela m'a particulièrement touchée. Tous ces bretons qui sont arrivés en région Île de France parce qu'il y avait une profonde misère, à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, dans les campagnes. Et c'est vrai que votre identité vous la tirez de cette migration, de la souffrance et de la misère qui ont laissé une trace dans votre ADN, celle de la solidarité, de la fraternité, du commun, du vivre ensemble. Vous poursuivez l'œuvre de vos ancêtres, vous continuez cette œuvre de collectif, de faire des choses ensemble et ce que j'admire encore plus c'est le fait que vous le partagiez avec la population dionysienne. On voit bien que vous êtes dans le partage avec tout le monde et ça c'est quelque chose qui me touche beaucoup.

Vous le savez au conseil municipal, parmi mes collègues aussi il y a des bretons, des gens de valeur, qui militent en faveur de la défense des grands principes démocratiques, fondamentaux de notre république, de notre société la liberté, la fraternité, l'égalité.

Sincèrement, je trouve que vraiment vous êtes mes frères parce qu'on a quasiment les mêmes origines, le même parcours et je suis ravie d'être parmi vous aujourd'hui. J'avais préparé un discours mais plutôt que de vous le lire j'ai préféré vous parler avec mon cœur.



Zaïa Boughilas, conseillère municipale déléguée à la vie associative et aux anciens combattants

Concernant votre rapport financier je tenais réellement à vous rassurer. Effectivement cette année vous n'avez pas demandé de subvention parce que vous estimiez que dans le cadre contraint budgétaire actuel, vous n'étiez pas trop à plaindre dans la mesure où vous présentiez un résultat quand même assez bénéficiaire. Je salue tout à fait l'initiative de votre association c'est pour moi une forme de solidarité. C'est très bien et je ne manquerai pas de l'évoquer lors du Conseil municipal quand je présenterai le train de subventions et même si vous n'êtes pas apparents dans les documents je dirai pourquoi vous avez renoncé explicitement à la subvention.

Comme l'a évoqué Gérard, la ville met pas mal de choses à disposition de l'association, et apporte une aide matérielle assez importante. Mais je vous rassure tout de suite si toutefois il s'avérait qu'en 2017 il y avait un quelconque besoin d'un point de vue financier bien évidemment nous sommes là et poursuivrons notre aide. Pour terminer je veux simplement vous féliciter pour ce que vous faites. Continuez, c'est franchement quelque chose d'extraordinaire. Vous êtes une association super efficace et organisée et je dirai simplement « merci bras ». »

En guise de conclusion de cette 83e Assemblée générale



Comme je le disais en ouverture, l'année 2015 a été sombre, marquée par les attentats contre Charlie Hebdo en début d'année, puis en fin d'année, au Bataclan et au Stade de France. Les esprits ont été fortement marqués par cette situation et il n'est pas exagéré de dire que certains habitants sont encore traumatisés notamment par ce qui s'est passé rue du Corbillon.

Et disons le tout net l'état d'urgence qui ne vise qu'à créer un climat permanent de peur en donnant la possibilité de restreindre les libertés tant individuelles que collectives n'aura aucune efficacité contre le terrorisme. De même la déchéance de nationalité pour les bi-nationaux qui conduirait à créer deux catégories de français serait totalement inefficace pour quelqu'un qui a choisi de se faire exploser.

Dans cette situation complexe, les élections régionales qui ont suivi ont été l'occasion de surenchères anti-immigrés et de manifestations parfois violentes de groupes d'extrême droite.

En Bretagne, ce sont plusieurs manifestations de soutien aux migrants et aux réfugiés qui ont eu lieu à Fouesnant, Pontivy, Quimper, parfois spontanément parfois en riposte au groupe ADSV, groupe de ce qu'on appelle le bloc identitaire, ultra minoritaire, qui organise des manifestations anti-immigrés. A noter que ce groupuscule d'extrême droite sème à chacune de ses initiatives la terreur dans les rues des villes,

sans toutefois être inquiet, s'attaquant aux jeunes locaux surtout s'ils n'ont pas la bonne couleur de peau.

Mais du fait de notre longue histoire ces groupes n'arrivent pas s'enraciner en Bretagne.

D'une part la Bretagne a tout au long de son histoire été une terre d'accueil et d'immigration. D'autre part l'histoire encore très présente de l'émigration bretonne vers d'autres régions, notamment en Île-de-France, et la stigmatisation dont les bretons ont été l'objet favorisent en retour une plus grande humanité et de meilleures conditions d'accueil et d'intégration des migrants qui viennent s'installer dans la région.

Il est important de se souvenir des causes et des conditions d'arrivée des Bretons en Région parisienne et dans notre ville. Quittant leur région qui ne pouvaient plus les nourrir, ceux qui sont venus avant nous, parents ou grands parents, sont arrivés ici sans formation. Pour l'essentiel ils ne connaissaient que le travail de la terre et ne parlaient pas français.



La photo qui est affichée là est prise à St Denis en 1906 et rappelle dans quelles conditions nos bretons sont arrivés ici, en charrette, sous la surveillance des gendarmes.

Ils étaient logés le plus souvent dans des taudis surpeuplés, se regroupant créant de véritables quartiers bretons à Saint-Denis entre la gare et Pleyel jusqu'à la Plaine. Les travaux qu'on leur donnait étaient les plus durs et les plus dangereux comme le chargement des fours pour produire le gaz alimentant Paris ou les usines chimiques

spécialisées dans les colorants, polluantes et créant des émanations nocives.

C'est pour pouvoir supporter cette situation d'exilés et accueillir les nouveaux venus, qu'ils ont créé notre Amicale avec le sous-titre « entraide et solidarité » et c'est cela que nous continuons depuis 83 ans.

Je rappelle cela car il ne faut jamais oublier d'où nous venons. Nous sommes résolument du côté de ces hommes et ces femmes qui ont dû quitter leur région pour trouver du travail. Et à bien y regarder, leur vie n'est pas éloignée de ce que vivent les migrants qui viennent aujourd'hui d'autres régions du monde.

Heureusement la situation de Bretagne a bien évolué, et si des jeunes bretons viennent toujours ici pour chercher du travail ils ne sont pas dans la situation misérable des premiers venus. Ils ne viennent pas pour toute une vie mais pour quelques années et apprécient de trouver ici une association qui s'attache à faire connaître la culture bretonne, sous toutes ses formes. Si nous sommes attachés à promouvoir la culture bretonne, ce n'est pas que notre culture serait supérieure aux autres, mais elle est très riche, vivante et se doit de se confronter, pacifiquement bien sûr, aux autres cultures présentes dans notre ville, y trouver des similitudes et des différences.

Pour autant notre rôle d'entraide et solidarité persiste mais n'est plus limité aux seuls bretons.

Cette année nous reconduirons l'essentiel de nos activités selon les six axes repérés par Catherine dans le rapport d'activité : la solidarité, notre présence dans la ville et dans la vie de nos concitoyens, l'attention que nous devons porter à ce qui se passe en Bretagne, la promotion de la culture bretonne, l'action envers les adhérents et enfin notre participation aux activités de l'Union des Sociétés bretonnes qui met à notre disposition le journal « Bretagne - Île de France ».

Rosa l'a dit 2/3 de nos adhérents sont déjà lecteurs de « Bretagne - Île de France », mais nous pouvons faire mieux car

lorsqu'il est connu ce journal, notre journal est bien apprécié et nous invitons ceux qui ne le connaissent pas encore, à prendre des anciens numéros pour le découvrir.

Nous continuerons à le présenter lors de nos différentes initiatives, mais n'hésitez pas à en donner autour de vous à vos voisins, à vos amis qui pourraient être intéressés et à leur proposer de s'abonner.

Mais pour assumer toutes ces tâches, nous devons encore progresser en nombre d'adhérents. Nous avons fini l'année avec 171 adhérents, ce qui n'est pas si mal et c'est une situation que beaucoup d'amicales pourraient nous envier. Mais il est nécessaire de proposer largement de nous rejoindre au sein de l'amicale. Chacun de nous peut s'adresser à ses amis, ses voisins, sa famille, enfin à tous ceux qui apprécient la culture bretonne soit qu'ils soient originaires de Bretagne ou tout simplement qu'ils y passent leurs vacances. Nous avons à la disposition de ceux qui le souhaitent des bulletins d'adhésions pour aider à faire cette démarche.

Le rapport d'activité, le rapport financier, le quitus au trésorier ont été adoptés à l'unanimité.

La CA 2016 a également été élue à l'unanimité.

La nouvelle Commission administrative

Michel Allard, Aude Carichon, Philippe Caro, Jacqueline Chapellier, Évelyne Cousse, Suzanne Delalande, Jean Dorgeret, Jeannine Dorgeret, Alain Edy, Alain Gonet, Pierre-Yves Jaffrezic, Catherine Jacquin, Angèle Kersuzan, Denise L'Année, Roselyne Le Floch, Simonne Ménage, Michelle Paon, Honoré Philippe, Dominique Poin, Laurent Privat, Gérard Réquigny, Rosa Réquigny, Alain Toucas, Emmanuelle Siohan, Marie-Claire Veillon.

et pour la **Commission de vérification des comptes** :

Chantal Jaffrezic et Guy Frézoul

Le salut de l'Union des Sociétés Bretonnes

Jean-Luc Caudal, vice-Président de l'Union des Sociétés Bretonnes (USBIF) débute son intervention en souhaitant à tous une bonne année au nom de l'USBIF et de son président Jean Le Lagadec. Il signale que l'amicale de Saint-Denis participe activement à la vie de l'Union dont elle est une amicale phare.

Ensuite il fait le rapprochement entre Champigny, dont il est Président, et Saint-Denis qui ont pratiquement les mêmes activités (danses, participation aux fêtes) et rencontrent aussi les mêmes difficultés.

Il relève le fait que Saint-Denis met un point d'honneur à être présent chaque mois dans « Bretagne-Ile de France ».



Jean-Luc Caudal, vice-Président de l'USBIF et Président de l' Amicale de Champigny.

Il conclut « *Comme toutes les amicales de l'Union, l'Amicale de St Denis a dans ses valeurs la solidarité et le partage. Bravo pour tout ce que vous faites.* »

Nos prochains rendez-vous ...

6 février, 10h-18h : table USBIF au salon des écrivains bretons Paris 14e

6 février, 13h-19h Forum de la Vie Associative suivi d'un dîner convivial.

7 février, 14h : à l'Écran « Marée noire, colère rouge » de René Vautier sur le naufrage de l'Amoco Cadiz

11 février, 19h : Assemblée générale de l'Union des Associations de Riverains du Stade de France. **Il faut s'inscrire avant.**

13 février, 19h-23h : loto salle de la Légion d'Honneur.



Simonne à la table de littérature

19 février 17h-20h : Apéro-cirque Fratellini

13 mars : après-midi contes et chant gallo avec « Mots et Regards »

25 mars, 17h-20h : Apéro-cirque Fratellini.

4 avril : banquet USBIF à Vitry, **pensez à vous inscrire avant.**

10 avril : stage de danse USBIF

15-16-17 avril : fête des tulipes

22 avril : Apéro-cirque Fratellini

20 mai : Apéro-cirque Fratellini

28 mai : Fête de l'Etoile Sportive Dionysienne

4 juin : fête bretonne, place Victor Hugo

6 juin : Festival de Musique, « Requiem d'Anne de Bretagne » et chants bretons avec Yann Fanch Kemener dans la Basilique

18 ou 25 juin : sortie annuelle.

8 juillet : Apéro-cirque Fratellini

Après le travail, la détente et la convivialité

Comme chaque année, l'Assemblée générale s'est terminée par un apéritif réunissant les participants à l'Assemblée, ceux qui arrivent pour le banquet et nos invités.



Puis le banquet a suivi, réalisé comme d'habitude par Armand Liquito et servi par son équipe de bénévoles, il a réuni cette année 75 amis dans une ambiance conviviale et détendue.



L'après-midi s'est terminée en dansant, avec Mario et Maryse pour les danses de salon puis avec Gilles et son accordéon diatonique pour la danse bretonne, menée par Murielle.



Cinéma et Bretagne 2016

Organisée en partenariat avec l'Amicale, le cinéma « l'Écran » et l'Association de sauvegarde du patrimoine cinématographique, la 5e séance de « Cinéma et Bretagne » a eu lieu le 16 janvier.

Comme d'habitude, la séance avait été préparée et était commentée par notre ami Tanguy Perron.

En première partie, Tanguy nous a fait découvrir un court-métrage méconnu de René Vautier : « Les ajoncs » avec Mohammed Zinet. Merci à lui pour ce moment émouvant, tendre et drôle, dans lequel la solidarité des travailleurs, en l'occurrence là, des travailleuses, triomphe de la bêtise raciste.



En seconde partie, Tanguy présenta le film d'Alain Jessua « Traitement de choc », tourné presque exclusivement à Belle-Ile (Morbihan) en 1973, avec Alain Delon et Annie Girardot.

Contant l'exploitation jusqu'à l'impensable de jeunes immigrés portugais, d'abord mis au service du plaisir des puissants, puis livrés au machiavélique Docteur Devilers interprété par Alain Delon. On imagine sans peine que ce film ait longtemps dérangé et dès sa sortie interdit aux moins de 18 ans.

Malheureusement un incident technique en salle de projection, ne nous a pas permis de visionner la fin du film que Tanguy nous a raconté, mimant, de l'escalier du cinéma aux spectateurs réunis dans le hall autour d'un verre.

Car comme la tradition le veut, l'Amicale offre aux spectateurs après la projection, un petit buffet bien sympathique (gâteaux bretons et cidre pour les uns, andouille et muscadet pour les

autres). Si la séance est à 4,50 € pour tous, la séance est offerte par l'Amicale à ses adhérents.



Tanguy mimant l'avion du Docteur Devilers (Alain Delon) poursuivant Hélène Masson (Annie Girardot).

Un autre rendez-vous est prévu dès cette année pour notre partenariat « Bretagne et Cinéma » mais peut-être d'ici là aurons-nous la possibilité de revoir « Traitement de choc » dans son intégralité au cours d'une séance spéciale.

Par ailleurs, ces deux films se sont inscrits naturellement dans la préparation des « journées cinématographiques dionysiennes » de l'Écran, dont le thème, cette année, est la censure. Et c'est dans ce cadre que l'Écran proposera le 7 février à 14h « Marée noire et colère rouge » de René Vautier, film jamais distribué dans le circuit commercial. L'histoire de « L'Amoco Cadiz » et des conséquences de son naufrage relèvent à l'évidence du secret d'état.

Le samedi 13 mars, 1ère édition de notre loto de la solidarité

Sur une idée d'Isabelle et Malika, soutenue par Philippe et Roselyne, l'Amicale a décidé d'organiser un grand loto de la solidarité dont la majeure partie des bénéfices sera reversée à une association dionysienne d'aide aux plus démunis.

Si cette première tentative fonctionne bien, nous le renouvellerons chaque année, à la même période, et chaque année l'association bénéficiaire pourra changer.


Déjà Isabelle, Malika, Philippe, Roselyne, Chantal, Alain ont visité les commerçants de Saint-Denis pour collecter des lots et des bons d'achat et nous pouvons déjà annoncer que certains sont des gros lots (il y a notamment un téléviseur).

Pour ce premier essai l'horaire a été fixé à 19h mais dans les prochaines éditions, l'horaire pourra changer et être avancé, certains amis nous ayant signalé leurs réticences à sortir le soir.

Avant l'ouverture et entre chaque partie, les présents pourront se restaurer avec nos crêpes et galettes. Il y aura bien sûr des bières bretonnes, du cidre et, pour

les plus jeunes du Breizh Cola, pour se désaltérer.

13 FÉVRIER - 19H

LOTO  **DE LA SOLIDARITÉ**

Salle de la Légion d'Honneur à Saint-Denis
AU PROFIT D'UNE ASSOCIATION
D'AIDE AUX PLUS DÉMUNIS



CONTACTS Amicale des Bretons de Saint-Denis, 2 place Paul-Langevin (Permanence tous les dimanches entre 10h et 12h) - 06 41 28 14 09 - www.bretons-st-denis.fr

Nous vous attendons donc nombreux à ce grand loto de la solidarité pour passer, ensemble, une soirée conviviale ... et repartir avec les superbes lots que vous ne manquerez pas de gagner.

Des huîtres du Morbihan chaque semaine à Saint-Denis



Deois janvier et jusqu'au mois d'avril, Jean-Marie vous propose des huîtres. Il est installé devant le Basilic, face à la Basilique du vendredi après-midi au dimanche.

Vous pouvez y acheter des huîtres à emporter ou déguster sur place une assiette de 6 huîtres accompagnée d'un verre de "Breizh Cadet".



Chaque mois : BRETAGNE - ILE DE FRANCE

Le numéro de février est arrivé ...

abonnement au journal : 30 € par an (35 € pour un abonnement de soutien) et 20 € pour les adhérents* .

Les non-abonnés peuvent se procurer ce numéro, le dimanche matin, à notre local (2,50 €)

* Nous rappelons que l'adhésion simple à l'Amicale avec abonnement est de 30 € et l'adhésion d'un couple avec abonnement est de 40 €.

Dans le numéro de février

- La croissance des inégalités dans le monde source des violences aveugles
- Les fêtes maritimes de Brest 2016.
- La rubrique médicale du Dr Jean-Yves Follezo : le botulisme
- Les noms de rue ont une histoire : Joseph le Brix
- Les livres que nous avons lus.
- Les cours de Breton et de Gallo
- Les nouvelles des amicales : Vitry, Saint-Denis, Villeneuve-le-Roi, RATP.
- Les brèves de nos 5 départements.
- La recette d'Alain Paton : "Du renouveau dans la galette".



Pour faire connaissance avec "Bretagne-Ile de France", n'hésitez pas à demander un numéro gratuit.

Les coordonnées de l'Amicale

Adresse postale :

2 place Paul Langevin,
93200-Saint-Denis
permanence tous les
dimanches matin : 10h à 12h.

vous pouvez aussi nous
joindre

par téléphone :

nouveau numéro

06 41 28 14 09

ou par internet :

amicale@bretons-st-denis.fr

Toutes les informations sur :
www.bretons-st-denis.fr

Scannez ce
code avec votre
téléphone et
retrouvez-nous
aussitôt sur
internet !



Le point des adhésions

Pour l'année qui va du 1er octobre 2015 au 30 septembre 2016, nous enregistrons déjà **116** cartes payées avec un progrès sur le nombre d'abonnés à "Bretagne-Ile de France"

Nous invitons tous ceux qui ne l'ont pas encore fait à régler leur cotisation sans tarder, afin d'éviter les relances coûteuses en temps et en argent pour l'Amicale.

Même si vous ne pouvez participer à toutes nos initiatives, votre adhésion est un soutien nécessaire au développement de nos activités.

Rappel : L'adhésion avec le service du mensuel "Bretagne - Ile de France" ne coûte que 30 € pour l'année (soit 2,50 € par mois).